

N°28 12 2021

Membres du bureau présents (11/15) : Jérémie CRABBE, René ROUSSELLE, Martial LECOMTE, Christophe LEFEBURE, Xavier NICOLAS, Eric GOURLOO, Eric GERARD, Eric LEGROS, Victor PROVOT, Eric GIRONDEAU, Marie-Christine LOYER.

Membres et invités excusés : Harold HUWART, Claude EPINETTE, Catherine STROH, Mylène RENARD (conseil régional)

Membre Invité : Michel KRECKE.

Objet de la délibération : Candidature du Pôle Territorial du Perche pour le programme LEADER 2023-2027

Madame la Présidente rappelle que LEADER est un programme européen dédié aux démarches innovantes de développement rural. En bénéficier n'est pas automatique et l'obtention d'un tel programme est soumise à une candidature répondant à un cahier des charges spécifiques. Le Perche d'Eure-et-Loir a décroché ce programme 4 fois de rang...

Pour la programmation 2023-2027, la Région Centre-Val de Loire (autorité de gestion), envisage de doter ce programme d'une dotation globale de 21 millions €. Un AMI est sur le point d'être lancé de façon imminente avec un délai de réponse rapide pour les territoires. La candidature interviendra dans un second temps.

Madame la Présidente propose de positionner notre territoire, notamment sur les thématiques suivantes (non définitives), en revenant à une approche multithématique comme ce fut le cas pour LEADER + et LEADER 2007-2013 :

- Transition écologique (déclinaison du plan climat du Perche, mise en œuvre de la TVB, mobilités...)
- Valorisation du patrimoine (tourisme, culture, et dans le cadre d'opérations innovantes liées aux dispositifs cœur de ville/petites villes de demain)
- Développement des services, notamment en faveur du bien vieillir et de l'accueil des jeunes
- Economie (filières locales, développement industriel en lien avec Territoire d'industrie...)

Le Bureau syndical du PETR, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** Madame la Présidente à répondre favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Centre Val de Loire pour la candidature du Pôle Territorial du perche au prochain programme LEADER 2023-2027.
- **Mandate** Madame la Présidente pour effectuer les démarches relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Marie-Christine LOYER



Après dépôt au représentant de l'état le :